

VOTRE RELEVÉ DE REVENUS DE VALEURS
MOBILIERES AU 31/05/2019

30588 BB 23193 1/3 109042 0000 100 0123456

MONSIEUR THIBAUT THOMAS
9 IMP LES HAUTS DE SERIGNAN
34410 SERIGNAN

Compte : 4R55812201010 MONTPELLIER

Nous avons le plaisir de vous communiquer votre relevé de revenus de valeurs mobilières au 31/05/2019.

MONTANT NET TOTAL :	590,31 EUR
---------------------	------------

HISTORIQUE DES OPERATIONS POUR LA PERIODE DU 01/05/2019 AU 31/05/2019						
Date	Code valeur	Désignation	Montant net en Eur (*)	Quantité	Prélèvements en Eur	Crédit d'impôt en Eur
03/05/2019	FR0000121972	SCHNEIDER ELECTRIC Echéance : 03/05/2019 Prix unitaire : 2,35 EUR	85,54	52	36,66	0,00
13/05/2019	FR0000120578	SANOFI Echéance : 13/05/2019 Prix unitaire : 3,07 EUR	294,42	137	126,17	0,00
16/05/2019	FR0000130213	LAGARDERE Echéance : 16/05/2019 Prix unitaire : 1,30 EUR	30,03	33	12,87	0,00
23/05/2019	FR0000121204	WENDEL Echéance : 23/05/2019 Prix unitaire : 2,80 EUR	180,32	92	77,28	0,00

* : Montants nets payés en euro ou contre-valeur euro des montants nets payés en devise.

VOTRE RELEVÉ DE REVENUS DE VALEURS MOBILIERES AU 31/05/2019 (suite)

MONSIEUR THIBAUT THOMAS

Compte : 4R55812201010
:

REPARTITION FISCALE DES REVENUS CUMULES DEPUIS LE 1^{er} JANVIER 2019

Fiscalité des revenus	Montant en Eur
Net payé	2 587,96
Revenus soumis à prélèvement libératoire ou retenue à la source	0,00
Prélèvements ● Prélèvement forfaitaire libératoire ou retenue à la source ● Prélèvements sociaux	0,00 803,26
Revenus soumis à l'impôt sur le revenu ● Revenus éligibles à l'abattement ● Revenus non éligibles à l'abattement - Revenus d'obligations et de créances - Autres revenus	4 670,25 0,00 0,00
Revenus soumis à l'impôt sur le revenu ayant fait l'objet de prélèvements sociaux	4 670,25
Frais Déductibles	105,72
Prélèvement Forfaitaire et Crédits d'impôt à utiliser ● Prélèvement Forfaitaire sur revenus imposables ● Crédits d'impôt sur valeurs étrangères ● Crédits d'impôt sur valeurs françaises	597,80 575,51 0,00
Revenus de Sociétés de capital risque ● Revenus imposables ● Revenus exonérés	0,00 0,00
Revenus exonérés de l'impôt sur le revenu ● Revenus déclarables non imposables ● Revenus non déclarables non imposables	0,00 0,00

Nous vous remercions de bien vouloir nous signaler toute erreur ou omission éventuelle concernant ce document dans un délai maximum d'un mois suivant sa réception.